Fédération des
Foyers Ruraux
de Seine-et-Marne

été 2021 !

de 9 à 17 ans !

hey ! t'es libre ?

11 jours d'activités artistiques et de loisirs en juillet dans le 77 !

éclate-toi et libère l'artiste qui est en toi !

du 12 au 24 juillet 2021 à Livry-sur-Seine

musique
théâtre
danse
slam
magie
canoë
déco
vidéo
son
jeux

dossier d'inscription

Journées « Hey! T'es libre?! »
du 12 au 24 juillet 2021 à Livry-sur-Seine (77)

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

fiche
d'inscription individuelle

PHOTO DE L'ENFANT

Journées « Hey! T'es libre?! »
du 12 au 24 juillet 2021 à Livry-sur-Seine (77)

l'inscrit

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... /..... /..... Sexe : .....

Adresse complète *(si différente de celle du responsable légal)* : .....

.....

.....

Adhérent d'un Foyer Rural ? Oui ☐ Non ☐ Numéro d'adhérent : .....

le responsable légal

Nom : ..... Prénom : .....

Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐

Adresse complète : .....

.....

.....

Téléphone pendant le séjour : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone portable : .....

Adresse mail : .....

renseignements

Numéro de sécurité sociale : .....

Mutelle : .....

Numéro de contrat : .....

Compagnie d'assurance (responsabilité civile) : .....

Numéro de contrat : .....

Numéro d'allocataire CAF: .....

Régime alimentaire spécifique : .....

Ces renseignements vous sont également demandés pour partie sur la fiche sanitaire de liaison : la fiche sanitaire suit le groupe pendant les journées, et est donc conservée par le responsable des journées alors que la présente fiche est conservée par l'organisateur.

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne
Place de l'Eglise - 77000 Livry-sur-Seine - Tél : 01.64.64.28.21 - anim.jeunes@fdfr77.org - www.fdfr77.org

pièces
à joindre au dossier

Journées « Hey! T'es libre?! »
du 12 au 24 juillet 2021 à Livry-sur-Seine (77)

Merci de renvoyer les éléments demandés dûment remplis et signés le cas échéant :

- ☐ Une **photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile**
- ☐ La **Charte de bonne conduite** à faire signer par l'enfant et le responsable légal
- ☐ L'**autorisation d'exploitation des droits à l'image**
- ☐ La **fiche sanitaire de liaison** (CERFA 10008*02)
- ☐ L'**attestation préalable à la pratique d'activités nautiques ou aquatiques**
- ☐ L'**autorisation de venir chercher un jeune ou de rentrer à son domicile en autonomie**
- ☐ Le **solde**

Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois.

- *Par chèque* : à l'ordre de la FDFR77
- *En espèces* : à déposer le jour d'arrivée
- *Par virement bancaire (nous contacter pour les informations bancaires)*

LE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RETOURNER PAR VOIE POSTALE À :

FDFR77
Place de l'Église
77000 - LIVRY-SUR-SEINE

OU À DÉPOSER EN MAINS PROPRES AVANT LE JOUR D'ARRIVÉE

Nous serons contraints de refuser l'accueil de votre enfant en cas de dossier incomplet.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :
Rébecca Macchia au **01.64.64.28.21** ou par mail à **anim.jeunes@fdfr77.org**

charte de nos séjours

les 10 règles à respecter

1. **RESPECT ET TOLÉRANCE** - Vis à vis des autres participants et des adultes. Pour cela, nous refusons toute forme de discrimination quelle qu'elle soit. Seront proscrits tout comportement dangereux (bagarres, violences entre jeunes ou envers un adulte), propos désobligeants (à caractère racial, homophobe, religieux, etc.) envers des camarades, l'équipe d'encadrement, les intervenants et tout autre personne qu'ils seront amenés à côtoyer lors des journées d'été.

2. **RESPECT DES BIENS ET DU MATÉRIEL À DISPOSITION** - Nous exigeons le respect de la propreté des locaux, des lieux de vie, des lieux de visite, des véhicules utilisés ainsi que de l'ensemble du matériel mis à disposition lors des journées/veillées «Hey ! T'es libre ?» (tentes, matériel de camping, matériel de jeux et de loisirs, etc.).

3. **LE VANDALISME OU LA DESTRUCTION VOLONTAIRE DE TOUT BIEN EST INACCEPTABLE** - Toute détérioration volontaire par un participant sera facturée aux responsables de l'enfant (parents, tuteurs ou représentants légaux).

4. **PERTES ET VOLS** - En collectivité et avec les déplacements fréquent sur les lieux d'activités, il n'est pas rare que les enfants ou les jeunes égards un vêtement ou des effets personnels malgré la grande attention de nos équipes d'animation. Dans ce contexte, la FDFR77 ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus.

5. **L'ARGENT DE POCHE** - L'argent de poche sera confié en mains propres aux animateurs le jour d'arrivée, pas plus de 50 euros par jeune, en effet nous vous conseillons de ne donner de trop grandes sommes. L'argent de poche restera sous la responsabilité du jeune.

6. **DISCIPLINE** - Tout manquement grave à la discipline sera signalé par courrier recommandé ou décision imminente aux parents suite à la concertation du directeur, de l'équipe d'animation et de l'organisateur des journées d'été. L'exclusion pourra être décidée et les frais de transport seront à la charge des parents.

7. **LE TÉLÉPHONE PORTABLE** - Nous demandons à chaque participant qui possède un portable de l'utiliser sur les moments décidés avec l'équipe. Nous refusons qu'il soit utilisé pendant les activités ou à un moment de vie collective. Le jeune reste responsable de son téléphone portable dès lors qu'il est en sa possession.

8. **ALCOOL** - Toute consommation d'alcool est strictement interdite sur nos activités.

9. **RESPECT DES LOIS** - La loi est faite pour protéger le jeune et nous l'appliquons.

10. **RÈGLES DE VIE** - Tous les participants de nos journées «Hey! T'es libre ?» s'engagent à respecter l'ensemble des règles de vie mis en place par l'équipe d'animation en concertation avec les jeunes : horaires, organisation des sorties, respect des consignes de sécurité, utilisation du téléphone portable, respect des règles d'hygiène, etc.

Fait le :

Nom et Prénom de l'enfant :

Signatures (précédées de **lu et approuvé**)

De l'inscrit

Des responsables

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne
Place de l'Eglise - 77000 Livry-sur-Seine - Tél : 01.64.64.28.21 - anim.jeunes@fdfr77.org - www.fdfr77.org

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne

droit à l'image

autorisation 2021

Dans le cadre strict des activités pédagogiques et éducatives de la FDFR 77, des photos peuvent être prises et des vidéos captées. Nous pouvons être amenés à reproduire, diffuser et publier l'image de votre enfant sur notre site, à l'intérieur de notre magazine ainsi que nos supports de communication.

Nous sollicitons donc une autorisation pour les utilisations d'images fixes ou animées représentant votre enfant, en complétant le coupon ci-dessous.

Faire précéder la signature de chacun, de la mention « lu et approuvé » ainsi que vos nom et prénom de manière clairement identifiable.

.....

DROIT À L'IMAGE
Hey! T'es libre ?! 2021

Nom et prénom de l'enfant : .....

Mme : ..... ☐ accepte ☐ n'accepte pas
la reproduction, diffusion et publication des images concernant mon enfant pour l'année 2021.
Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »).

M. ..... ☐ accepte ☐ n'accepte pas
la reproduction, diffusion et publication des images concernant mon enfant pour l'année 2021.
Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »).

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne
Place de l'Eglise - 77000 Livry-sur-Seine - Tél : 01.64.64.28.21 - anim.jeunes@fdfr77.org - www.fdfr77.org

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : ……

PRENOM : ……

DATE DE NAISSANCE : ……../……../……

SEXE : M ☐ F ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : ……kg ; Taille : ……cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non
MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : ☐ oui ☐ non
Précisez ……

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser ☐ oui ☐ non
……
……
……

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc…
……
……
……
……

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : …… PRÉNOM : ……
ADRESSE :…… ……
…… ……
TEL DOMICILE …… TEL TRAVAIL……
TEL PORTABLE : ……

Responsable N°2 : : NOM : …… PRÉNOM : ……
ADRESSE :…… ……
…… ……
TEL DOMICILE …… TEL TRAVAIL……
TEL PORTABLE : ……

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : ……

Je soussigné(e)……, responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date : Signature :

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE
A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
(accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation .

Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire.

Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012)

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau ☐
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes ☐
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes ☐
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant ☐
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres **(! Attention 50 m pour les plus de seize ans qui pratiqueront une activité voile)** ☐

Résultat du test : ☐ **satisfaisant** ☐ **non satisfaisant**

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (voir informations au verso) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :

Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

- Les personnes ayant le titre de maître nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'un des diplômes suivants :
    - diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur
    - BEES option activités de la natation
    - BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
    - BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportive avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - licence générale entraînement sportif avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique

- Les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

- Les détenteurs des diplômes suivants :
    - BEES option canoë-kayak et disciplines associées
    - BEES option voile
    - BEES option surf
    - BPJEPS spécialité activités nautiques avec mention canoë-kayak et disciplines associées, ou voile ou surf
    - BPJEPS spécialité activités nautiques avec UCC canoë-kayak ou planche à voile
    - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec CS canoë-kayak et disciplines associées en mer ou CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DES JEPS spécialité performance sportive mention canoë-kayak et disciplines associées en eau vive
    - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation course et CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation synchronisée avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DES JEPS spécialité performance sportive mention water-polo avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
    - DES JEPS spécialité performance sportive mention plongeon avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique

Test admis en équivalence :

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté.

Les fédérations concernées sont celles qui siègent au sein du conseil interfédéral des sports aquatiques (CIAA) : fédé. clubs sportifs et artistiques de la défense ; fédé. d'études et sports sous-marins ; fédé handisport ; fédé. natation ; fédé. pentathlon moderne ; fédé. sport adapté ; fédé. sport d'entreprise ; fédé. de sauvetgae et secourisme ; fédé sport universistaire ; fédé. triathlon ; fédé. sportive et culturelle de France ; fédé. sportive gymnique du travail ; union des œuvres laïques d'éducation physique ; union de l'enseignement libre ; union su sport scolaire ; union de l'enseignement du premier degré.

autorisation

de venir chercher un jeune ou de rentrer à son domicile en autonomie

Je/nous soussigné(e)/s

.....

ayant l'exercice de l'autorité parentale,

☐ **autorise/autorisons les personnes nommées ci-dessous âgées de 15 ans au moins, à venir chercher mon/notre enfant :**

.....

à la fin des journées d'animation **HEY! T'ES LIBRE ?**

1. **Nom et prénom :** .....
Adresse : .....
Téléphone : .....

2. **Nom et prénom :** .....
Adresse : .....
Téléphone : .....

3. **Nom et prénom :** .....
Adresse : .....
Téléphone : .....

4. **Nom et prénom :** .....
Adresse : .....
Téléphone : .....

☐ **donne l'autorisation à.....**
....de rentrer seule à son domicile.

Fait à .....,
le .....

SIGNATURE(S)
(faire précéder le ou les signatures par la mention « lu et approuvé »)

Responsable parental

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne
Place de l'Eglise - 77000 Livry-sur-Seine - Tél : 01.64.64.28.21 - anim.jeunes@fdfr77.org - www.fdfr77.org

infos pratiques

horaires et accueil

Le lieu de rendez-vous est fixé :

à l'ALJEC

6 rue du Four à Chaux à Livry-sur-Seine (77000)

Gare SNCF à Livry-sur-Seine à 2 min à pied (Ligne R – Transilien)

L'accueil est prévue de 9h à 9h30

La fin des journées est prévue à 17h30

Une veillée en soirée est prévue, vous serez averti en amont du jour de celle-ci.

Prévoir un pique-nique pour les repas du midi.

contact

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre Rébecca
au 01.64.64.28.21 ou au 06.51.87.64.97
ou par mail : **anim.jeunes@fdfr77.org**

En cas de difficultés de transport, merci de nous en faire part.
Des solutions de covoiturage ou de navette pourront être étudiées.